



Parcs
naturels
régionaux
de France
Une autre vie s'invente ici

parcs

LE MAGAZINE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
MARS 2019 — N° 83

Grand angle

Les Parcs, incubateurs de talents

— p. 09

Défi

Santé : des Parcs aux petits soins de leurs habitants

— p. 16

Histoire à partager

Les labos de la baleine

— p. 07



Il se réinstalle !

— 20 Lynx seront réintroduits d'ici à 2020 dans la réserve de biosphère transfrontalière franco-allemande Vosges du Nord-Pfälzerwald. Les Lynx d'origine suisse ou slovaque sont lâchés dans la partie allemande, dans le Pfälzerwald. Ce grand massif forestier, qui couvre près de 227 000 ha (143 000 ha en Allemagne et 84 000 ha en France), constitue un habitat idéal pour le Lynx.

La preuve : de nombreuses naissances ont été comptabilisées cette année par l'équipe du Life Lynx !



« Les Parcs peuvent être le creuset d'une campagne heureuse »

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

#ADRESSEAUXVILLES En octobre 2018 nous organisons notre congrès à Saint-Étienne, ville-porte du Parc du Pilat. Dans ce territoire symbolique des liens entre urbain et rural, nous adressons un message fort aux villes qui nous entourent : nous souhaitons miser sur nos interdépendances et non les subir ! Je ne peux m'empêcher de reprendre cet extrait de la note rédigée avec l'aide de Martin Vanier à leur attention : *« Les Parcs naturels régionaux ne veulent ni être renvoyés à une ruralité mythique (...), ni être dilués dans des autorités urbaines dont ils seraient les réserves récréatives. À l'heure où le discours de la fracture, les revendications catégorielles et les propositions de repli localiste rencontrent trop d'écho, les Parcs proposent de se réinscrire tous ensemble dans l'histoire longue des liens ville-campagne, qui n'est certes pas exempte de rapports de force, mais dont les deux termes ne sont jamais aussi accomplis que quand ils savent activer leurs réciprocités. »*



© Barroch Salmanski

#GOVERNANCE En parallèle, nous menons une réflexion sur la place des habitants dans la gouvernance des Parcs. Nous n'avons pas ouvert

ce chantier par opportunisme conjoncturel : il est le résultat d'un constat conforté au fil des années. Nous connaissons le besoin, exprimé par des citoyens, de participer aux décisions qui portent sur l'avenir de leurs territoires. Ce chantier, ouvert il y a plusieurs années, devient urgent.

Dans ce contexte, je ne peux que constater le caractère prémonitoire de ces deux intuitions.

Mais au fond, rien d'étonnant. Les Parcs naturels régionaux sont profondément enracinés dans leurs territoires, en connaissent leurs fragilités, en sont même issus, mais en connaissent aussi leur force vitale extraordinaire. Sans masquer les difficultés économiques et sociales, nous savons que les Parcs peuvent être le creuset d'une campagne heureuse, où l'on vit par choix et avec fierté, où l'on entreprend avec audace et créativité. Une des clés de la réussite des mutations passera par l'établissement, avec ces territoires, de relations de respect et de confiance. Je suis persuadé que l'avenir est plus que jamais aux politiques territoriales pour et avec les habitants. ■

05 Territoires vivants

— Défis famille, spectacle humoristico-scientifique, labellisation AOC... Le point sur les **actualités des Parcs** qui ont jalonné le semestre.

07 Histoire à partager

— Retour sur une drôle d'histoire à la croisée des sciences, du cinéma et de la pédagogie, qui débute il y a trente ans par une baleine échouée à Port-la-Nouvelle, dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée...

Chamberlan conçoit et fabrique de très jolis souliers. Si cette start-up s'est installée dans le Périgord Limousin, ce n'est pas pour rien, comme vous le découvrirez dans le **Grand angle** de ce numéro.



09

Grand angle

— Si autant d'**entrepreneurs** inventifs s'installent dans les Parcs, c'est parce qu'ils y trouvent les conditions idéales pour développer leur activité. Leurs raisons ? À découvrir dans notre dossier, témoignages à l'appui !

14 Rencontre

— Philosophe, chercheur, écrivain, journaliste, **Roger-Pol Droit** est intervenu au cours du dernier Congrès des Parcs dans le Pilat sur les transitions qui caractérisent notre époque. Nous vous proposons de le rencontrer à votre tour !

16 Défi

— Améliorer l'état de **santé des habitants** : rien à voir avec l'action des Parcs ? Bien au contraire ! Découvrez les initiatives les plus ambitieuses en la matière !

18 En pratique

— Tout savoir sur le **zéro phyto** dans les Parcs et sur le **nouveau règlement d'usage pour les marques** institutionnelles.

20 Découverte

— Plongez au cœur des **légendes** qui habitent le **Parc du Haut Languedoc** et arpentez les pierres volcaniques des **volcans d'Auvergne** !

22 Pêle-mêle

— Sélection d'événements, d'ouvrages et de faits marquants du réseau.



23

Portrait

— **Bénédicte Peyrot**, présidente d'une coopérative dans le Queyras et nouvellement propriétaire d'un abattoir de proximité.

 [fb.com/FederationPNR](https://www.facebook.com/FederationPNR)

 [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

 [flickr.com/groups/pnr](https://www.flickr.com/groups/pnr)

parcs n° 83 – Mars 2019.
Directeur de la publication : Michaël Weber. Rédacteur en chef : Eric Brua. Coordinateur : Olivier André. Comité de rédaction : Stéphane Boumendil, Jean-Jacques Boussaingault, Yvon Brunelle, Emmanuelle Dubois, Guy Poupart, Valérie Boubounelle-Rogez. Relecture : Valérie Petel. Rédaction : Camille Aulas, Cécile Couturier, Jean-Luc Varin et Compédit. Conception, conseil et réalisation : CITIZEN PRESS. Impression : Compédit Beauregard. Photo couverture : DR Chamberlan. ISSN : 0982 6246.



Sélection d'actus
au sein des Parcs
naturels régionaux



Des agriculteurs ont suivi une formation sur l'efficacité des insectivores - mésanges et chauves-souris, en particulier - contre les ravageurs de cultures. Pour limiter l'utilisation d'insecticides, ils vont installer 500 nichoirs sur 5 exploitations oléicoles (soit environ 25 par hectare pour un impact significatif).

— Parc des Baronnies provençales



© Bruno Lavit

#Une AOC bois en Chartreuse.
Le bois de Chartreuse vient de recevoir le label AOC, première appellation d'origine contrôlée en France pour le bois. L'attribution de ce label concrétise une aventure collective de tous les acteurs de la filière dans le territoire depuis 2001. Simple utopie lancée alors par les élus et les professionnels du Parc de Chartreuse, les acteurs de la filière voient ainsi leurs savoir-faire reconnus.



« Hé... la mer monte! »

— La salle de 800 places était comble à La Rochelle le 27 novembre, pour un spectacle humoristico-scientifique : un chercheur et un comédien dialoguaient sur les conséquences de la montée du niveau de la mer. Un énorme succès public pour les organisateurs, le Parc du Marais poitevin et le Forum des Marais Atlantiques, en colloque à ce moment-là et l'Université de La Rochelle. <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr>

15

FAMILLES DE RIVES-D'ANDAINE ONT PARTICIPÉ AUX PREMIERS DÉFIS FAMILLES LANCÉS PAR LE PARC NORMANDIE-MAINE EN 2018. DES ATELIERS « MAMMIFÈRES ET AMPHIBIENS » ONT RENDU LEUR JARDIN PLUS ACCUEILLANT POUR LA BIODIVERSITÉ... LA SUITE EN 2019 !

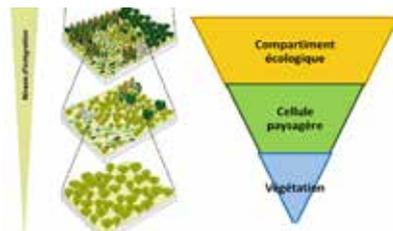


#biodiversité

Les algorithmes de la nature

— Le Parc des Caps et Marais d'Opale voulait travailler sur des outils d'estimation de l'impact de projets d'aménagement ou de construction sur la Trame verte et bleue, et donc sur la biodiversité, afin d'informer les collectivités locales des conséquences éventuelles de leurs décisions. Le Parc a fourni toutes les données dont il disposait à un cabinet d'études spécialisé, Terroiko (lui-même situé dans le Parc du Haut-Languedoc), qui les a introduites dans le logiciel qu'il a développé.

Ils ont ainsi modélisé la façon dont se déplacent les chauves-souris, les crapauds ou les chevreuils, entre autres, sur le territoire et simulé ce qui peut se produire quand on construit une route ou, au contraire, qu'on replante des haies là où il n'y en a plus.



#Projections cartographiques de la végétation en Livradois-Forez.

Le Conservatoire botanique national du Massif central, avec le Parc Livradois-Forez, vient d'éditer des cartes du

territoire à l'aide d'une nouvelle méthode d'étude et de cartographie de la végétation, qui tient compte des reliefs, de la nature, des sols, du climat... **Deux types de cartes sont élaborés.** Sur un système d'information géographique (SIG) intégrant plus de 20 millions de données, une première carte présente la physionomie des végétations existantes sur chaque parcelle du territoire, une deuxième projette les évolutions potentielles pour prévoir les pertes ou les gains éventuels de diversité des milieux. Sont partenaires l'Université de Saint-Étienne, l'IGN, l'Europe, l'État, la Région et les départements concernés.

Cartes à voir sur : <https://fr.calameo.com/accounts/564149>

Énergie solaire : le Parc du Gâtinais français à la pointe

ENGAGEMENT DU PARC		RÉALISATIONS DU PARC	
<p>Autonomie énergétique en</p> <p>2030</p>	<p>POUR LES</p> <p>69</p> <p>COMMUNES</p>	<p>un outil gratuit, pratique et innovant à la disposition de tous</p>	<p>MÉTHODOLOGIE</p> <p>cartographie du potentiel solaire de toutes les toitures du territoire</p>
SITUATION DE DÉPART		CONCRÈTEMENT	CONSÉQUENCE
<p>Production d'énergie renouvelable</p> <p>7,4 %</p> <p>de la consommation énergétique du territoire</p>	<p>7,4 %</p> <p>une belle marge de progression en perspective !</p>	<p>— production annuelle envisageable</p> <p>— coût de l'installation</p> <p>— rentabilité</p> <p>— mise en relation avec des experts et installateurs locaux certifiés</p>	<p>Le tout pour le thermique et le photovoltaïque</p> <p>Tous les habitants peuvent connaître le potentiel de leur toiture en quelques clics</p>
OBJECTIF		RÉSULTATS	
<p>Tirer parti de l'ensoleillement pour développer l'énergie solaire</p>	<p>SOUS-OBJECTIF</p> <p>Favoriser les initiatives des habitants</p>	<p>2100</p> <p>CONSULTATIONS DU CADASTRE depuis mai 2018</p>	<p>43</p> <p>DEMANDES DE DEVIS</p>
		<p>4</p> <p>INTERCOMMUNALITÉS ont signé une convention avec le Parc pour bénéficier d'une extension du cadastre solaire sur leur territoire</p>	



— Parc de la Narbonnaise
en Méditerranée

Dans le sillage de la baleine audoise

LE PREMIER CHAPITRE DE CETTE HISTOIRE A ÉTÉ ÉCRIT IL Y A MAINTENANT TRENTE ANS.

En novembre 1989, Jean-Louis Fabre apprend qu'une baleine s'est échouée sur la plage de la Vieille-Nouvelle, à Port-la-Nouvelle. Vigneron, mais aussi passionné de sciences naturelles, il se précipite pour observer le cétacé mort depuis peu. Une aventure hors du commun commence alors. Avec sa femme Patricia et deux jeunes

naturalistes – Sylvain Clanzig et Emmanuel Rousseau – Jean-Louis dépèce le rorqual commun pour l'emporter morceau par morceau à l'aide de son tracteur et de sa benne à vendanges. Il immerge ensuite les os dans son étang – une technique qui, grâce au « nettoyage » par les micro-organismes aquatiques, permet d'obtenir des ossements parfaitement propres. Chacun de quelque 230 os est minutieusement conservé et numéroté. Le plus grand mesure 5 mètres et pèse 200 kg... Puis le couple Fabre entreprend de remonter le squelette, intégralement. Soit une « œuvre » finale de 4 mètres de haut et 20 mètres de long qui, aujourd'hui encore, habite la cave du mas de Jugnes.

PROJET

_Objectif :

Adapter pour le cinéma l'histoire de la baleine de Jean-Louis et Patricia Fabre et embarquer les jeunes d'Occitanie dans la préparation du long-métrage.

_Début : 2016

_Résultat : un film en développement et produit par Serge Lalou (Les Films d'Ici Méditerranée) et une action culturelle.



LE DEUXIÈME CHAPITRE S'OUVRE VINGT-SIX ANS PLUS TARD.

Un jeune réalisateur et photographe animalier, Sylvère Petit, féru lui aussi de nature et de vivant, se passionne pour cette aventure. En 2016, il décide de consacrer un long-métrage à l'histoire de la

baleine de Port-la-Nouvelle. Mais avant cela, un long travail l'attend. Car sa démarche est scrupuleuse : l'adaptation est libre mais il veut tout savoir, tout comprendre, pour garder l'esprit des Fabre et révéler la dimension universelle de leur histoire. Pour cela, il crée « Les Labos de la baleine ».

“ Les jeunes qui ont participé à ces projets ont un autre regard sur le patrimoine culturel et naturel local. ”

Une action culturelle qui a pour ambition d'embarquer les enfants et la jeunesse d'Occitanie dans les recherches et la préparation du film. Ainsi, il partage les archives, les découvertes des scientifiques, les connaissances des naturalistes, les témoignages recueillis, les sorties en mer avec lycéens ou membres des Maisons des jeunes et de la culture (MJC), à qui il propose également des ateliers sur le cinéma, la photo, l'art... Et pour toucher les enfants, Sylvère Petit se rapproche du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

UN PROJET POLYMORPHE, ENTRE CINÉMA, SCIENCES ET PÉDAGOGIE « Lorsque Sylvère est venu nous voir pour nous proposer de s'appuyer sur nos réseaux avec les associations et les scolaires, nous avons tout de suite été intéressés par son projet, confie Marie Deweinder, chargée de mission Éducation au territoire au Parc. L'histoire de la baleine fait partie du patrimoine local. Ce projet est un support formidable pour aider les jeunes à s'approprier leur territoire et leur patrimoine naturel, en les invitant à découvrir leur environnement proche : le milieu lagunaire, qui est au cœur de notre paysage. » C'est aussi l'occasion de découvrir le métier de chercheur, de se familiariser avec la démarche, la rigueur et le questionnement scientifique. Depuis trois ans, le Parc coordonne donc un nouveau programme d'interventions pédagogiques auprès des 4-11 ans : « Les P'tits labos de la baleine ». Animés par des associations d'éducation à l'environnement et artistique, les projets s'inscrivent sur une année scolaire et sont coconstruits avec le réalisateur et les enseignants. Les interventions sont prises en charge par le Parc (environ 4000 euros/an). Huit classes du territoire ont ainsi déjà participé aux Labos. À Leucate, par exemple, des CM2 ont travaillé sur les laines de mer, ces accumulations de coquillages, algues, bois mort, déchets laissés par l'homme...

et qui sont ballottés par les vagues. Avec un artiste plasticien, ils ont réalisé des œuvres à partir de ces débris. Des CP de la même école ont ausculté la microfaune du sol et le compost. À Port-la-Nouvelle, des CM2 ont pu reproduire, à l'échelle 1/10^e, le squelette de la baleine de Jean-Louis et Patricia : soit un objet de « seulement » 2 mètres de long. En 2018, trois classes se sont impliquées : à Port-la-Nouvelle, toujours, mais aussi à Gruissan et Narbonne, où des CM1 et CM2 se sont penchés sur les micro-organismes aquatiques, les mammifères marins, ou encore la représentation de la baleine dans nos imaginaires. En ligne de mire pour 2019 : l'écriture d'un album de jeunesse, la réalisation d'un spectacle en ombres chinoises et la création d'affiches pour le film de Sylvère Petit.

AVANT LE FILM, UNE EXPOSITION Au fait, et le film ? Il est actuellement en phase de développement et a trouvé un producteur : Serge Lalou (Les Films d'Ici Méditerranée). Un tournage est prévu en 2020/2021 et la sortie en salle en 2022. En attendant, pour les enfants, la réussite est déjà indéniable : « Lors des journées de restitution des projets que nous organisons chaque fin d'année pour permettre aux élèves de se rencontrer et de montrer leurs travaux, nous mesurons les résultats, souligne Marie Deweinder. Les enfants connaissent le nom d'une foule d'insectes et leur cycle de vie, ont appris beaucoup de choses sur la faune marine, savent distinguer les différents coquillages, citent les os de la baleine et leur emplacement exact... Ils sont vraiment calés ! Avec son approche singulière, Sylvère Petit a embarqué tout le monde dans sa passion. Je pense que les jeunes qui ont eu la chance de travailler sur ces projets ont désormais un autre regard sur leur patrimoine ». Au fil des ateliers, le réalisateur a constitué une importante collection de photographies. Une banque d'images pleine d'enfants, d'yeux ébahis, d'os et de vagues, que le Parc a décidé de montrer à travers une exposition, qui va sillonner cette année divers espaces publics de la région. ■

LES LABOS DE LA BALEINE

Une audace récompensée

Le projet « Les Labos de la baleine » a remporté le premier prix de l'Audace artistique et culturelle 2018. Cette récompense, créée en 1992 par la Fondation Culture & Diversité, en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, et de l'Agriculture et de l'Alimentation, vise à distinguer et soutenir des projets d'éducation artistique et culturelle exemplaires en faveur des jeunes les plus éloignés de la culture. Le 29 juin dernier, les élèves des deux classes de Port-la-Nouvelle impliquées dans Les Labos ont donc été reçus à l'Hôtel Matignon par le Premier ministre Édouard Philippe et le comédien Jamel Debbouze, pour recevoir leur prix. Pour l'occasion, ils ont promené leur reconstitution du squelette de la baleine à l'échelle 1/10^e dans Paris !

Pour en savoir plus :

www.labaleine.languedoc-roussillon-cinema.fr/

<http://sylverepetit.com/>



Devant la Méditerranée...

© Sylvère Petit



... ou à Matignon, la maquette du cétacé est devenue un symbole de l'initiative !

© Sylvère Petit



GRAND ANGLIS

Les Parcs, incubateurs de talents

Si autant d'entrepreneurs atypiques s'installent dans les Parcs pour développer leur activité, c'est parce qu'ils y trouvent les savoir-faire nécessaires à la concrétisation de leurs idées. Et souvent, des collectifs et personnalités prêts à les accompagner.

3 raisons
de lire
ce dossier

1

DÉCOUVRIR
les créations insolites qui
naissent dans les Parcs

2

COMPRENDRE
la valeur ajoutée
des Parcs

3

IMAGINER
ce que pourrait être
l'économie de demain

ÉCONOMIE

Les Parcs, incubateurs d'avenir

De nombreux créateurs d'activités innovantes trouvent dans les Parcs les conditions idéales pour valoriser les patrimoines locaux. Ils y trouvent aussi des collectivités accueillantes. La Fédération, elle, multiplie les formations et les partenariats pour favoriser l'émergence et la pérennité des projets. Un défi de taille, au cœur de la raison d'être historique des Parcs.

Dans les Landes de Gascogne, Cap'cabanes - Air et bois propose des activités de découverte des plantes et des animaux, dans une forêt de production de pins maritimes et près d'un site Natura 2000. L'hébergement proposé se fait dans des cabanes rondes fabriquées en bois d'essence locale, avec cuisine collective. Monépi, dans la Haute Vallée de Chevreuse, est une structure créée par huit bénévoles il y a un an pour diffuser une plateforme, www.monepi.fr, permettant de gérer en ligne un circuit court participatif, pour un village ou un quartier. Un nouveau mode de distribution directe du producteur vers les consommateurs les plus proches. Dans les Pyrénées catalanes, Abies Lagrimus produit depuis cinq ans du sirop de sapin, à partir de la résine des cônes récoltés sur place. Le sirop est transformé en produits pharmaceutiques et en produits gastronomiques que de grands chefs dans le monde commencent à apprécier (cf. intervention de Claude Sarda p. 12). Chamberlan s'est installé il y a trois ans dans le Périgord-Limousin pour relancer la fabrication de chaussures sur mesure. Les deux créateurs, parisiens d'origine, ont imaginé une application pour smartphone qui permet au client de prendre les mesures de ses pieds, sans avoir à se déplacer (lire l'intervention de Sophie Engster p. 12). Depuis une dizaine d'années, il est possible

de passer quelques nuits en immersion totale avec des astrophysiciens dans l'Observatoire astronomique des Baronnies. Le projet a pu se réaliser parce que le Parc des Baronnies provençales est l'un des territoires du Sud de la France au ciel dégagé et qui, la nuit, ne subit aucune pollution lumineuse (lire l'intervention de Marc Bretton p. 13). Quant aux créateurs du bureau d'études Terroiko, ils ont développé il y a cinq ans un système d'information géographique qui leur permet de simuler l'évolution de la biodiversité en fonction des projets d'aménagements ou d'activités humaines diverses. Ils ont décidé de s'installer en Haut-Languedoc et ont déjà travaillé, entre autres, pour les Caps et Marais d'Opale (lire p. 6).

« J'ENTREPRENDS OÙ J'AI ENVIE DE VIVRE »

Ces six jeunes entreprises ont été nommées pour le Prix spécial Parcs naturels régionaux dans le cadre du premier Prix : « Innover à la campagne, j'entreprends où j'ai envie de



© DR

Les cônes sommitaux du sapin deviendront sirops et produits de santé, alliant tradition et innovation.



vivre* » auquel la Fédération des Parcs s'est associée. Pour ce prix, 34 entreprises situées dans 22 Parcs différents ont candidaté. Elles proposent du dépôt-vente d'artisanat local, de la livraison de repas, des sapins de Noël bio, des costumes historiques en tissus recyclés, des solutions digitales à distance, des oreillers et coussins bio en cosse de sarrasin, une épicerie-traiteur ambulante, de l'électricité renouvelable locale avec investissement citoyen et gouvernance partagée, du secrétariat médical externalisé, du transport à la demande, des jeux pédagogiques sur l'environnement, des véhicules en économie circulaire avec des engins militaires réformés, des céréales et des biscuits bio aux bénéfices santé avérés, des équipements de sport et de puériculture pour les parents qui bougent avec leurs enfants, etc.

AIDER À L'ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS NOUVELLES INNOVANTES

Derrière cette liste à la Prévert se trouvent des hommes et des femmes créateurs d'entreprises qui ont souvent pris des risques

énormes pour aller au bout de leur projet, parce que ce dernier est atypique, innovant voire expérimental, donc risqué. Et les jeunes entreprises sont fragiles. Mais dans les Parcs, elles ont trouvé les savoir-faire et les patrimoines naturel, culturel ou artisanal qui leur servent de matière première comme le cuir ou un ciel vraiment noir la nuit. Elles ont aussi trouvé dans les Parcs des collectivités et des techniciens prêts à les accueillir, à les accompagner, à trouver des locaux, à les mettre en relation avec des fournisseurs, des clients, des programmes européens d'aide au développement.

Avec Territoires conseils - un service de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) -, la Fédération a aussi proposé à des Parcs de participer à des « Fabriques à projets ». Il s'agit d'un dispositif commun d'accompagnement pour que les créateurs d'activité aient davantage de chances de réussir. C'est précieux, car il ne suffit pas de posséder un savoir-faire pour être capable de créer et de gérer durablement une entreprise. Quatre Parcs, les Ballons des

Vosges, Pyrénées catalanes, Millevaches en Limousin, et Haut-Languedoc sont engagés dans cette démarche et le dispositif devrait s'étendre bientôt. Il a déjà permis d'aider un projet de production de viande bovine de race vosgienne, un accompagnateur itinérant en moyenne montagne et un producteur d'huiles essentielles, de créer une filière sarrasin en Limousin et une filière de pierre locale dans les Pyrénées catalanes...

UNE NOUVELLE ÉCONOMIE S'INVENTE ICI

Au-delà de ces partenariats, les Parcs et leur Fédération organisent en permanence des formations à l'accueil des porteurs de projets, mènent des études sur des exemples de création d'entreprise, travaillent en lien permanent avec les plateformes d'initiative locale, les réseaux coopératifs, les sites de financement participatifs, les réseaux bancaires solidaires...

Ce travail commence à faire masse. Les Parcs naturels régionaux occupent maintenant 15 % de la surface du pays, en métropole et Outre-mer et ils abritent plus de 300 000 PME, PMI, exploitations agricoles ou travailleurs indépendants, qui emploient 700 000 salariés. Les Parcs aident au renouvellement de ces emplois, permettent l'émergence d'activités nouvelles innovantes qui valorisent les patrimoines du territoire, les savoir-faire et les ressources locales c'est-à-dire le capital commun sur lequel on peut s'appuyer pour créer des activités agricoles, artisanales ou industrielles, des filières, des circuits courts, des tiers-lieux, etc.

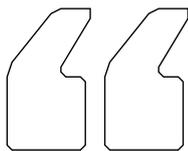
Ainsi, cette mission confiée aux Parcs par la loi se transforme petit à petit en laboratoire d'expérimentations à grande échelle de ce que va devenir l'économie de demain. ■

**Prix créé par Better Life Factory et Milan Presse : innoveralacampagne.fr*



© DR

Claude Sarda, fondateur et gérant de Abies Lagrimus, lauréat d'un prix «Innovater à la campagne»



J'étais directeur commercial d'une coopérative viticole en Roussillon, et un jour j'ai découvert le sirop de sapin en Andorre, toujours élaboré par quelques anciens. Je me suis passionné pour ce produit, ses

vertus préventives en hiver, ses qualités gustatives, originales et uniques. Nous disposons, dans les Pyrénées catalanes, de nombreuses forêts de sapins Abies Alba d'où nous récoltons, en été, les cônes chargés de la précieuse sève et résine. J'ai créé la société en 2013 avec la volonté

de sauvegarder et préserver cette tradition et recette ancestrale. Mais j'ai aussi voulu développer une gamme plus large et innovante qui compte aujourd'hui une quinzaine de produits vendus en pharmacies ou épicerie fines, ou utilisés par des grands chefs jusqu'à Singapour ! Nous sommes 4 désormais et notre atelier est installé dans le parc des Pyrénées catalanes. Nous bénéficions de la marque Valeurs Parc ; le Parc a pris en charge les frais de communication de notre campagne de crowdfunding, il organise des rencontres entre les producteurs locaux et les restaurateurs ou hébergeurs du territoire et il a décidé de parrainer notre nouvelle production de liqueur de sapin que nous fabriquons depuis l'automne dernier, et nous accompagne dans un dossier LEADER d'aides et financement pour l'aménagement de notre atelier. Enfin, il nous a permis de concourir pour le prix Innovater à la campagne, dont nous sommes lauréats. »

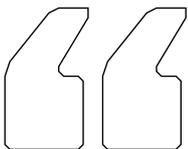


Avec Chamberlan, le luxe prend racine dans le savoir-faire du Périgord-Limousin.



© DR

Sophie Engster, directrice générale et cofondatrice de Chamberlan, également lauréate d'un prix.



J'étais responsable marketing au sein de la maison Christian Dior à Paris. Mon associé, lui, travaillait dans la finance. Je savais qu'une paire de souliers sur mesure coûte entre 2 000 à

4 000 euros et qu'il faut attendre en moyenne un an avant de la recevoir. J'étais persuadée que l'on pouvait proposer des tarifs plus abordables ainsi qu'un délai de livraison plus rapide. Nous avons donc fait une étude de marché et avons imaginé une application smartphone pour prendre les mesures des pieds à distance, ce qui nous permet également de développer rapidement les ventes à l'international. Ne trouvant

pas d'atelier prêts à produire des souliers uniques, nous avons donc décidé de créer le nôtre. Nous avons parcouru la France et c'est en Dordogne, au salon des Portes du Cuir, que nous avons découvert un savoir-faire rare, nos futurs fournisseurs et un local pour implanter notre atelier. C'est le Parc Périgord-Limousin qui nous a offert un tel contexte professionnel que nous n'aurions pas trouvé ailleurs. Nous avons bénéficié de tout leur soutien, ainsi que celui du maire, de la députée de Dordogne, du président de la Région Nouvelle Aquitaine. C'est comme ça que deux Parisiens professionnels du luxe et de la finance se retrouvent chefs d'une start-up en milieu rural... »





© Dev'Up / Urbanprod

© DR Chamberlan.



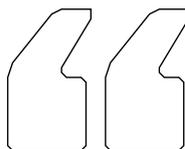
L'innovation est au coeur de la production d'Abies Lagrimus.

© DR

© DR Abies Lagrimus



Marc Bretton,
directeur de l'Observatoire
astronomique des Baronnies.



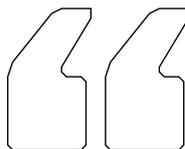
Notre projet était de permettre au grand public de vivre la vie d'un technicien en astrophysique, d'aider concrètement à la recherche d'exoplanètes et à la surveillance de l'espace, pour prévenir les chocs possibles entre les débris de plus en plus nombreux qui circulent autour de la planète et les satellites.

Nous proposons un à cinq jours d'hébergement et un repas avec l'astrophysicien responsable de l'Observatoire. Ce dernier fonctionnerait,

même sans touriste. Voilà donc un produit touristique construit à partir de rien, sauf un ciel vraiment noir et sans nuage presque toute l'année qu'il est difficile de trouver en dehors de cette région de Provence particulièrement protégée contre les pollutions lumineuses. La coopération avec le Parc des Baronnies provençales est naturellement importante. Le parc se sert de notre présence pour valoriser la préservation réussie de l'environnement de ce territoire magnifique. La synergie est totale ! Et nous sommes heureux de contribuer à faire de ce ciel vraiment noir un facteur de développement économique ! »



Frédéric Audras,
responsable du service Veille et Conseils
à la Banque des Territoires (Caisse des
Dépôts)



La Caisse des Dépôts a toujours eu la volonté, à côté de ses missions traditionnelles sur les retraites, les consignations ou le financement de l'habitat social, de développer des

offres d'accompagnement adaptées aux besoins des collectivités locales. Cela se traduit depuis de nombreuses années par l'existence d'un service gratuit de renseignement téléphonique (0970 808 809) à destination des communes de moins de 10 000 habitants et des intercommunalités, par des publications périodiques (Localtis, newsletter

Territoires Conseils, mensuel En Direct) et par des journées d'échanges entre les élus locaux. Cette volonté est amplifiée par la création de la Banque des territoires, qui vise à renforcer l'attractivité des territoires (appuis à la création de tiers-lieux, de projets alimentaires de territoire, tourisme et outils numériques), à les aider à accélérer la transition écologique et à les accompagner dans les domaines institutionnels et sociaux. La Banque des Territoires est ainsi particulièrement intéressée par les thématiques et les engagements portés par les Parcs. Nos liens sont riches et anciens, nous les accompagnons, coconstruisons des projets innovants et créateurs d'impacts positifs pour les économies locales et l'environnement. C'est la raison pour laquelle nous portons un regard attentif à ces « Fabriques à projets. »



Roger-Pol Droit « L'essentiel reste à imaginer »

Philosophe, chercheur, écrivain, journaliste, Roger-Pol Droit est intervenu au cours du dernier Congrès des Parcs dans le Pilat sur les transitions qui caractérisent notre époque. Nous avons repris avec lui les points de son intervention qui nous semblaient les plus féconds pour les expliciter.

Vous dites que nous vivons une époque de transition « tous azimuts ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Roger-Pol Droit : C'est une transition multiforme, en effet. C'est une transition énergétique, tout le monde sait que nous devons abandonner les énergies fossiles parce qu'elles sont en quantités limitées. C'est une transition biologique, car nous devons être attentifs aux équilibres des écosystèmes sans nous imaginer que toutes les espèces vivantes sont à notre service. Je crois enfin qu'il nous faut sortir du consumérisme à tout prix. On a cru, à partir du milieu du XX^e siècle

qu'on allait être plus heureux en consommant toujours davantage, que cette augmentation serait sans fin ; c'est faux. Cette transition tous azimuts concerne donc à la fois l'économie, la société, et même notre vision du bonheur.

Beaucoup ont intérêt à ce que cette transition ne se fasse pas et la biodiversité continue de s'effondrer. Comment faire ?

R.-P. D. : On fait comme on peut ! Nous n'avons pas de planète de rechange, tout le monde le sait : nous ne pouvons pas vivre durablement sur cette terre de la

“Je crois qu’il nous faut sortir du consumérisme à tout prix”

même façon qu’aujourd’hui. C’est un problème mondial et il n’y a pas de gouvernement mondial. C’est donc à chacun, individu, maire d’une commune, responsable d’association ou de Parc d’inventer des solutions, même si elles paraissent dérisoires, elles ne le sont pas. Parce que les solutions inventées, par exemple, dans un Parc naturel régional peuvent féconder d’autres terrains dont le contexte, pourtant, est très différent.

Vous dites aussi qu’« on voit de quoi le monde d’avant était fait, mais que celui que l’on veut n’existe pas. Il faut le construire ». Est-ce que cela veut dire qu’on ne peut pas avoir de projets ?

R.-P. D. : Si, on peut avoir des projets, mais nous n’avons pas de modèle pré-existant. Nous savons ce que nous ne pourrions plus faire, nous avons des perspectives, mais l’essentiel reste à imaginer.

C’est la première fois dans l’histoire que cela se passe ainsi ?

R.-P. D. : À cette ampleur et à cette vitesse, oui. Nous sommes incapables de savoir comment sera le monde dans 50 ans. Nous devons donc fabriquer, inventer, tâtonner, bricoler, essayer. Cela peut être inquiétant ou enthousiasmant, mais nous n’avons pas les plans du monde d’après. Il s’agit de le construire pas à pas.

Vous dites aussi que « la démarche de transition est une démarche de coopération et non de collaboration ». Cela demande aussi une explication.

R.-P. D. : C’est ce que je disais il y a un instant. Quand on collabore, si on construit une maison par exemple, vous êtes maçon, je suis peintre, nous avons un plan de la maison, nous allons chacun faire notre travail pour la construire. Coopérer est une démarche très différente. C’est élaborer ensemble le plan de la maison. C’est coconcevoir, c’est faire la route en même temps qu’on avance. Il me semble que nous sommes dans cette situation, d’une sorte de coopération

où nous devons inventer collectivement des solutions nouvelles et non pas faire chacun notre travail dans un plan qui existerait déjà.

BIO EXPRESS

1949

Naît à Paris

1972

Est agrégé de philosophie

1991

Entre au CNRS. Il y travaillera sur les représentations des autres chez les philosophes occidentaux

1993

Devient conseiller du directeur général de l’UNESCO

2001

Publie *101 expériences de philosophie quotidienne*, mais aussi, tout au long de sa carrière, des romans et textes de fiction et de nombreux livres d’initiation

2003

Devient directeur de séminaire à Sciences Po

2007

Devient membre du Comité d’Éthique. Roger-Pol Droit est chroniqueur au journal *Le Monde*, au magazine *Le Point* et au quotidien *Les Échos*.

Dernier ouvrage paru aux éditions Albin Michel : *Et si Platon revenait ?*

Dernière explication de texte, vous dites : « les certitudes sont des idées fixes, les expériences sont des vécus qui évoluent et qui font évoluer ». Est-ce si important de bannir les certitudes ?

R.-P. D. : Les certitudes sont des solutions qu’on croit avoir. L’expérience est un vécu que je peux vous inviter à éprouver, mais que je ne peux pas vivre à votre place. Les expériences sont des essais, des tâtonnements dont on tire les leçons pour construire quelque chose de nouveau. Je pense à cette phrase de Nietzsche que j’aime beaucoup : « Ce n’est pas le doute qui rend fou, c’est la certitude ». Personne n’a jamais tué quelqu’un au nom de son doute. On tue au nom des certitudes, pas au nom des doutes.

Reste à préciser pourquoi vous dites tout cela aux Parcs naturels régionaux plus qu’à d’autres. Pourquoi considérer qu’ils sont les lieux où tout cela peut se réfléchir mieux qu’ailleurs ?

R.-P. D. : Les Parcs ne sont pas une structure étatique. Ils ont une marge de manœuvre et d’expérimentation qui leur permet d’agir, d’avoir une vie de terrain, une capacité d’invention et une forme de liberté que les autres institutions n’ont pas, me semble-t-il. J’ai aussi découvert leur richesse, leur inventivité, leurs singularités. C’est ce qui m’a particulièrement intéressé. ■

“Personne n’a jamais tué quelqu’un au nom de son doute. On tue au nom des certitudes, pas au nom des doutes.”



À la santé... des habitants des Parcs !

**Améliorer l'état de santé des habitants : rien à voir avec l'action des Parcs ?
Bien au contraire. Car de l'habitat à l'agriculture, l'enjeu sanitaire rejoint
les missions des Parcs. Certains se saisissent du sujet avec ambition,
allant jusqu'à dialoguer avec les médecins.**

« Un état de complet bien-être physique, mental et social, ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » : c'est la définition de la santé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La question est en effet transversale et liée à la fois au mode de vie, à l'agriculture, au milieu naturel, à l'aménagement du territoire... Certains Parcs s'emparent donc du sujet pour améliorer la santé sur leur territoire. D'autant que les actions ciblant la prévention joueraient pour 80 % sur l'état de santé d'une population. Et qu'en zone rurale, les enjeux sanitaires sont souvent plus forts qu'ailleurs (voir « Trois questions à » ci-contre). C'est notamment le cas dans le Parc du Livradois-Forez : « Nous connaissons un vieillissement de la population très marqué, une surmortalité chez les hommes de plus de 60 ans en raison de maladies cardiovasculaires, un manque de prévention sur le cancer du sein et un déficit de médecins », résume Émilie Grille, chargée de mission au Parc. La collectivité a donc multiplié les actions : portage depuis 2012 d'un Contrat local de santé (voir encadré),



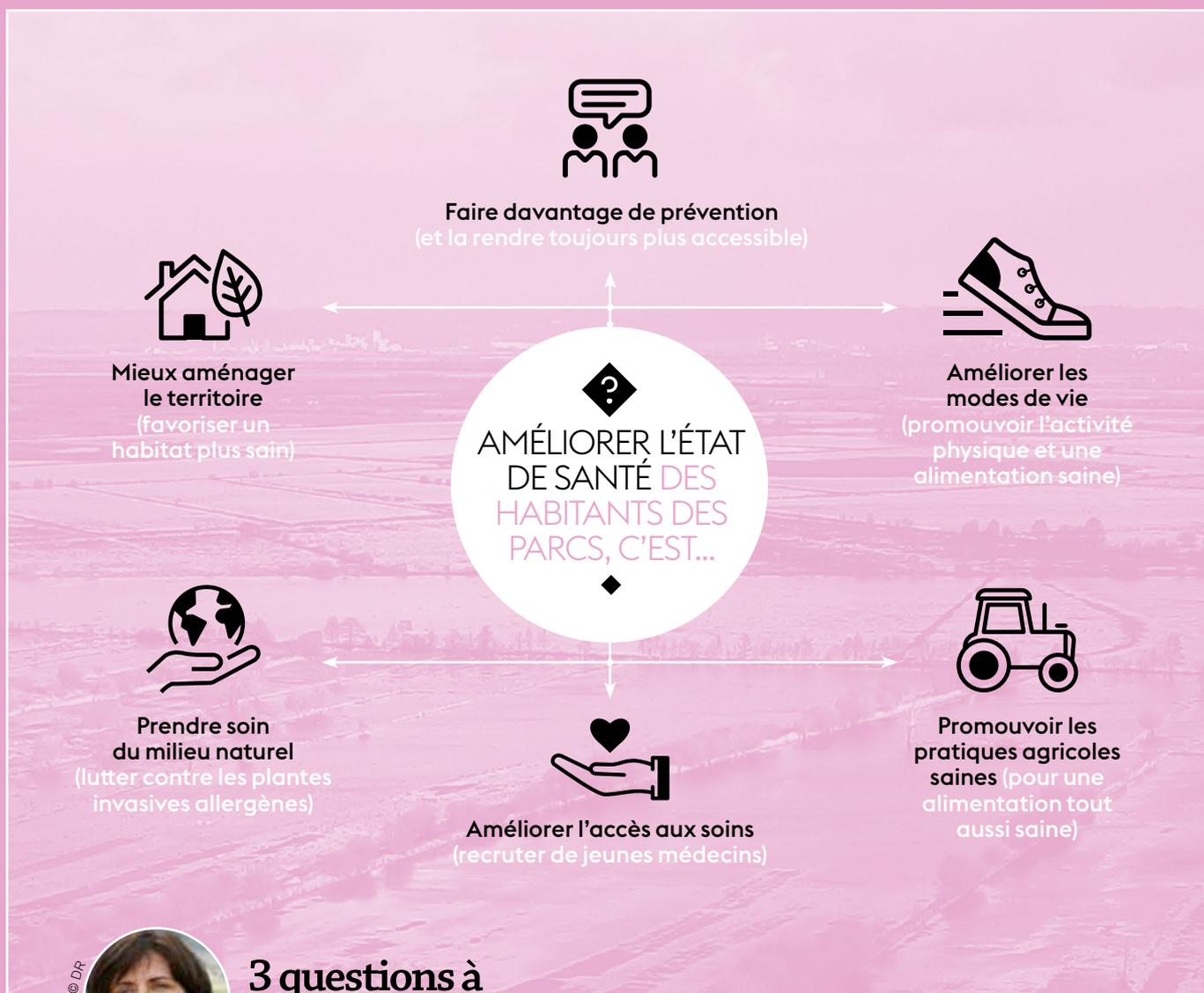
CLS, mode d'emploi

Plusieurs Parcs, comme celui de la Brenne, sont engagés dans des Contrats locaux de santé (CLS). Défini par la loi « Hôpital, patients, santé et territoire » de 2009 et porté avec l'Agence régionale de santé, un CLS a pour objectif de réduire les inégalités territoriales et sociales en matière de santé. « Nous mettons en réseau et travaillons avec les élus, professionnels de santé et médico-sociaux, associations et habitants, pour définir un projet et un plan d'actions, adaptés aux problématiques de santé du territoire », explique Ludivine Brégeon, chargée de mission santé au Parc de la Brenne. Le premier CLS y a été signé en 2015 pour trois ans ; un bilan est en cours, et permettra d'affiner le deuxième contrat, qui devrait débiter l'an prochain.

lutte contre l'ambrosie, cette plante invasive responsable de graves allergies en Auvergne... Pour favoriser l'accès aux soins, le Parc rencontre même les professionnels de santé, les amène à coopérer, conçoit des outils pour promouvoir le territoire et recruter de jeunes médecins, et accompagne leur installation.

DE LA PAILLE ET DU VTT

Et ailleurs ? Dans le Parc de la Brenne, on organise des actions de sensibilisation à l'habitat sain - quelles techniques de rénovation privilégier pour éviter de polluer l'air intérieur, comment lutter contre la précarité énergétique ? - en mettant l'accent sur les matériaux biosourcés. Si le Parc du Lubéron soutient l'événement « All Ride VTT », c'est aussi pour promouvoir l'activité physique comme vecteur de bien-être ; il a aussi engagé un projet alimentaire territorial qui vante les mérites d'une alimentation méditerranéenne et durable... Les Parcs, fins connaisseurs du territoire, peuvent être des acteurs de premier ordre pour prendre soin des habitants. ■



© DR

3 questions à

MARIE-PIERRE SAUVANT-ROCHAT, PROFESSEUR DE SANTÉ PUBLIQUE À L'UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE, ENSEIGNANT-CHERCHEUR DE LA CHAIRE UNESCO ÉDUCATION-SANTÉ, MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRAUDOIS-FOREZ

— **Quelles sont les principales problématiques en matière de santé en milieu rural ?**

C'est, d'abord, la difficulté d'accès à l'offre de soins. Si l'on trouve encore des médecins généralistes dans la plupart des territoires, il y a un vrai déficit en spécialistes. Le pharmacien – dont l'installation est réglementée – est donc souvent le dernier acteur de santé présent. Il joue un rôle majeur, en orientant les individus et en faisant le lien avec les autres professionnels.

— **Quels sont les défis à relever pour les acteurs locaux ?**

Tous les acteurs de santé – médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes... – doivent travailler ensemble, avec les élus et les habitants, pour penser un projet adapté au territoire. Cette territorialisation de la politique de santé ne peut se faire que si tous souhaitent travailler collectivement. Les citoyens ont un rôle à jouer : ils peuvent interpeller, manifester, proposer...

— **Quel peut être l'apport des Parcs ?**

Ils connaissent bien le terrain, ses enjeux, et promeuvent un environnement sain : ils ont donc une grande légitimité pour porter le message auprès de tous les acteurs. Lorsqu'ils mettent en place des CLS, par exemple, ils se font facilitateurs de dialogue. Des « chefs d'orchestre » qui participent à la réorganisation d'un système de soins adapté aux préoccupations des citoyens et aux spécificités du territoire.

ENVIRONNEMENT

Zéro phyto : que font les Parcs ?

1 Quelle est la réglementation en vigueur ?

— Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit aux collectivités l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. Et depuis le 1^{er} janvier 2019, cette interdiction est élargie aux particuliers pour l'entretien de leur jardin, balcon, etc.

2 Comment désherber sans phytosanitaires ?

— Les alternatives aux produits chimiques ne manquent pas : solutions mécaniques (binette, racloir, sarcler...), thermiques (désherbeurs à flamme ou à vapeur), végétalisation, tonte différenciée... Sans compter qu'il est aussi possible de laisser pousser les mauvaises herbes et d'appeler à changer de regard sur ces plantes (programme « Sauvages dans ma rue » par Tele botanica, etc.).

3 Comment les Parcs se sont-ils saisis de cet enjeu ?

— En amont du durcissement de la réglementation, les Parcs ont aidé les acteurs de leurs territoires à anticiper la transition vers le zéro pesticide. En proposant tout d'abord aux communes des audits de pratiques, des formations et des plans de désherbage alternatifs adaptés, mais aussi en communiquant auprès des particuliers et jardiniers amateurs à l'occasion d'événements dédiés aux modalités du jardinage 100 % naturel.



© Volette Bénien

Les actions des Parcs



Accompagnement : communication auprès des particuliers, avec des opérations telles que « Jardiner au naturel, ça coule de source » (Luberon) mais aussi des élus et techniciens communaux, grâce à des événements locaux comme « Objectif zéro pesticide » (Vexin

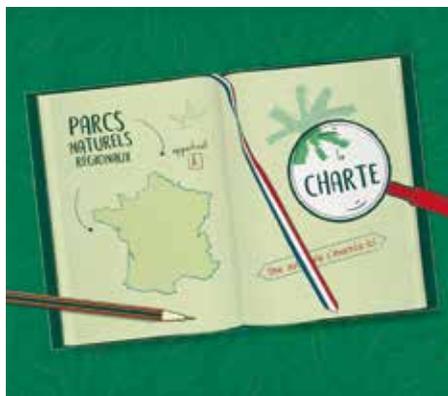
français, Luberon, Haute Vallée de Chevreuse, etc.)

Démonstrations : il est utile de montrer aux collectivités et aux particuliers toute l'étendue des options de désherbage, en donnant la parole aux pionniers. Une démonstration

efficace vaut mieux qu'un long discours...

Concertations : réflexions collégiales autour de chartes d'engagement et de programmes zéro phyto adaptés aux besoins et contraintes de chaque territoire pour que chacun y trouve son compte.

Un nouveau règlement d'usage pour les marques institutionnelles



© Violette Bénilan

Jusqu'en 2016, chaque Parc bénéficiait d'une marque déposée à l'INPI, couvrant à la fois ses usages institutionnels et commerciaux.

La création de la marque commune « Valeurs Parc naturel régional » permet de distinguer ces deux usages. Si celle-ci régit les modalités d'utilisation sur des produits et des services d'entreprises bénéficiaires, il a été nécessaire de recentrer l'usage de chacune des 53 marques institutionnelles « Parc naturel régional (suivi du nom du territoire) » déjà existantes pour l'usage du syndicat mixte du Parc, des collectivités, des communes classées et de certains partenaires. C'est l'objet du règlement d'usage.

Toutes les marques « Parc naturel régional » sont propriété de l'État français et font l'objet d'un dépôt à l'Institut de la propriété industrielle (INPI) au travers du logo et du nom du Parc, mais aussi de son règlement d'usage. La constitution de ce logo, ses caractères, ses couleurs, son utilisation sont normés dans la charte graphique nationale produite par la Fédération des Parcs. Le dépôt à l'INPI est l'élément central de la stratégie de protection de la marque contre des utilisations indues ou frauduleuses, qui entameraient l'image de qualité de la marque.

L'organisation de la marque dans le règlement d'usage

Le règlement d'usage présente l'organisation générale de la marque : les modalités de mise en œuvre et le rôle des différentes parties prenantes (propriétaires,

gestionnaires, bénéficiaires). L'État en délègue la gestion à chaque syndicat mixte et confie à la Fédération le soin d'harmoniser le fonctionnement des différentes marques et l'accompagnement des Parcs dans la mise en œuvre du règlement d'usage et de la charte graphique liée.

Le règlement précise également les bénéficiaires habilités à utiliser la marque. Le Parc, les collectivités classées et la Fédération le sont de plein droit. Le Parc peut aussi en accorder l'utilisation en application des objectifs de la charte du Parc à :

- des porteurs de démarches collectives initiées et/ou accompagnées par le Parc ;
- des offices de tourisme dans le cadre des documents et supports de promotion du territoire (hors commercialisation touristique) ;
- des éditeurs (ouvrages, cartes postales, cartes...).

Contenu du règlement d'usage

♦ Bénéficiaire d'un droit d'usage de la marque :

les personnes éligibles, la procédure d'obtention du droit d'usage. Ce droit ne peut être exclusif et il est personnel ;

♦ Modalités d'utilisation de la marque : usages autorisés, limites, charte graphique, rémunération, respects des droits sur la marque et contrôle ;

♦ Résiliation de l'autorisation d'utilisation de la marque :

causes, sanctions et retrait ;

♦ Défense de la marque :

principe de solidarité entre les parties prenantes.



Le Peyro Clabado (à gauche) et la rivière de rochers à Lacrouzette (à droite).



Haut-Languedoc — Bienvenue en terres de légendes

Dans le Haut-Languedoc, la géologie invite à la magie : le paysage montagneux est le berceau d'une foule de contes, légendes et récits fantastiques... que le Parc souhaite diffuser et transmettre au plus grand nombre.

« Samson faisait des pas tellement grands qu'il pouvait enjamber des montagnes. Il a un jour marché sur ce roc ; on peut encore voir la trace de ses pas. » C'est ainsi qu'une légende locale raconte l'origine du rocher de l'Agachal (Tarn) : un gigantesque entassement naturel de blocs de granit percés de deux gros trous, gros comme des pieds de géant. Dans la montagne du Haut-Languedoc, entre le Tarn et l'Hérault, sur le territoire du Parc éponyme, les géants – Samson, mais aussi Gargantua ou Roland – sont omniprésents. Tout comme la foule des créatures issues des contes et légendes qui, depuis des siècles, irrigue la culture populaire. Il faut dire que le paysage, accidenté et minéral, se prête particulièrement bien aux cheminements de l'imagination. Les accidents rocheux encouragent les interprétations magiques : la ligne du Massif du Caroux évoque une silhouette de femme allongée ; grottes ou cavités seraient d'anciens abris de fées (fadas), de femmes sauvages (salvatjonas) ou de sorcières (mascas). À Labastide-Rouairoux (Tarn), le dolmen de la Gante aurait été construit par

la Vierge, qui aurait déplacé des pierres pour aider à construire une église. Quant au Drac, être maléfique proche du diable et très populaire en Occitanie, il hante encore probablement sources et collines puisque les Fonts (sources) del Drac sont légion...

UNE EXPO ITINÉRANTE ET LÉGENDAIRE

Pour diffuser et promouvoir ces récits, le Parc a monté une exposition avec l'association de culture occitane Cordae/La Talvera. Grâce à des recherches d'envergure - enquête bibliographique, mais aussi orale, à travers des entretiens menés auprès d'habitants -, elle dresse un catalogue quasi exhaustif de l'histoire légendaire de la montagne. Actuellement présentée à la Maison du Parc, cette expo itinérante est prêtée gratuitement aux mairies, bibliothèques, écoles ou associations qui en font la demande. Une manière de transmettre ce patrimoine immatériel régional, mais aussi de renvoyer le public vers les sentiers balisés « contes et légendes », créés par les communes ou offices de tourisme du territoire. L'un d'eux, ponctué de panneaux narratifs, nous invite à suivre des chaos granitiques : prêts pour des rencontres d'un nouveau genre ? ■

Extraction de la pierre de Volvic par les établissements Mallet, marque « Valeurs Parc »



Façonnés par les bouillonnements des entrailles de la terre, les volcans d'Auvergne forment un paysage singulier. Nées de la lave en fusion, ces montagnes au relief tantôt arrondi, tantôt escarpé, abritent une diversité de pierres aux caractéristiques bien spécifiques. Il n'est guère étonnant, dans ces conditions, que la géologie locale crée un fort sentiment d'appartenance chez ses habitants, qu'elle alimente une tradition vivante et stimule l'imagination d'artisans et d'artistes. La pérennité de la filière pierres volcaniques constitue à la fois un enjeu patrimonial, économique, environnemental et social pour le territoire du Parc des volcans d'Auvergne.

Volcans d'Auvergne — Les couleurs de la lave

Les pierres volcaniques qui composent le sous-sol des puys d'Auvergne sont à l'origine d'une filière économique complète qui les extrait, les conditionne, les transforme et les utilise pour la construction, les aménagements ou la rénovation mais aussi les sublime dans le domaine de l'artisanat d'art.

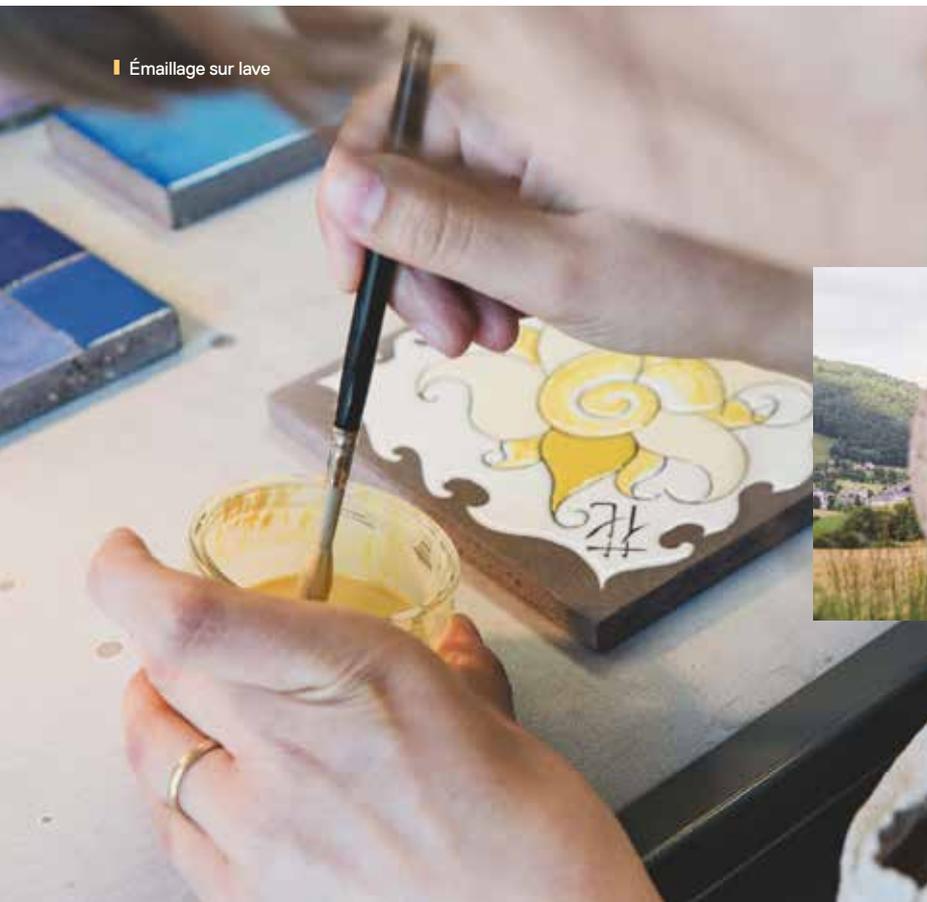
UNE PALETTE DE NOIRS, DE GRIS ET DE ROUGES

Les roches volcaniques présentent une grande diversité d'aspects et de propriétés. La pierre de Volvic, qui a servi à la construction de la cathédrale de Clermont-Ferrand, est foncée. La lave du Mont-Dore, plus claire, est mouchetée de cristaux blancs. La pierre de Menet (Cantal) est d'un gris plus clair encore et la pouzzolane est quant à elle rouge ou noire. Résistantes au gel, dures et avec un faible coefficient de dilatation, les pierres volcaniques sont depuis toujours utilisées pour le bâti sur le territoire. Avec un point de fusion très élevé, elles sont également les seules roches à pouvoir supporter l'émaillage.

UNE PANOPLIE DE SAVOIR-FAIRE

Ces propriétés exceptionnelles sont à l'origine de la constitution d'une filière économique complète. Ainsi, de nombreux artisans et artistes utilisent la roche locale pour la construction, la restauration, les aménagements extérieurs, la décoration intérieure et les ouvrages d'art. Ils sont une douzaine de partenaires à bénéficier de la marque « Valeurs Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ». La pierre naturelle est un matériau écologique qui nécessite peu d'énergie pour être transformé. Performantes et esthétiques, les pierres volcaniques ont décidément tout pour plaire ! ■

Émaillage sur lave



© E. Hilaire, Studio des 2 prairies



© E. Hilaire, Studio des 2 prairies

Le Sentier des pierres

#coopération

Les Parcs lancent un appel aux villes

À l'issue de leur Congrès dans le Pilat en octobre 2018, les Parcs naturels régionaux proposent aux villes et agglomérations d'explorer de nouveaux horizons de collaboration, de la préservation de la biodiversité à la transition énergétique en passant par les liens sociaux. La coopération entre les villes et les Parcs est une histoire ancienne. Depuis deux ans, la Fédération travaille sur cette thématique, constatant que les relations



sont compliquées alors que les métropoles, agglomérations et Parcs sont en réalité complètement interdépendants. Le congrès est une issue, avec cet appel aux villes pour construire ensemble de nouveaux partenariats, point de départ vers de nouvelles collaborations équilibrées et respectant les spécificités de chacun. C'est bien le sens de ce message adressé aux villes et aux agglomérations, à leurs

habitants, à leurs acteurs et à leurs élus, pour explorer avec eux l'horizon des biens communs et de leurs nouvelles solidarités, porteur d'un nouvel humanisme de la nature, au bénéfice du pays tout entier.

En savoir plus : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/urbainrural-explorons-de-nouveaux-horizons-les-parcs-sadressent-aux-villes>

#apérogeant

Le grand pique-nique, goûtons des Valeurs



© Vexin français

#paysage

L'alimentation locale au service de la biodiversité

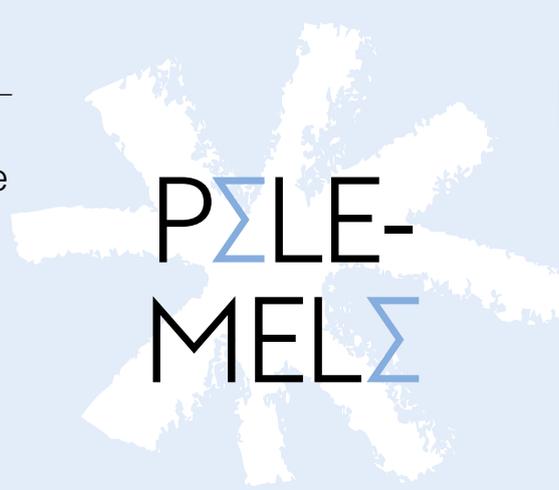
Oui, une alimentation locale contribue à la qualité paysagère et à la richesse biologique. C'est ce qu'a montré l'an dernier une rencontre sur la base d'actions conduites par les Parcs, suivie d'une publication : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/paysage-biodiversite-et-alimentation>

#Partenaires

Le point sur les partenariats

EDF rejoint les partenaires de la Fédération avec une convention signée au Salon des maires, dont les priorités sont la lutte contre les changements climatiques et les échanges entre pôles urbains et territoires parcs.

La Poste prolonge son partenariat débuté il y a 10 ans en venant appuyer les fabriques à projet, les tiers lieux, la mobilité. Mais aussi des réflexions sur le financement de la transition.



#Inventer demain

Saison 2 !

Dans la perspective de l'université populaire du cadre de vie, la Fédération produit avec le réalisateur Arnaud Jamin la deuxième saison de clips « Inventer Demain ». Adaptation au changement climatique, EcoQuartier sont les deux premiers exemples concrets proposés. À retrouver sur le site Internet et la chaîne Youtube de la Fédération des Parcs.



Le « Grand pique-nique » était le premier rendez-vous national des Parcs naturels régionaux pour valoriser Valeurs Parc, après l'expérience parisienne de « Destination Parcs ». Un rendez-vous de rentrée, étalé du 7 septembre au

13 octobre 2018, qui a réuni 34 opérations partout en France. Il en ressort un bilan positif avec une participation moyenne de 300 personnes, mais aussi une bonne appréciation du public, des partenaires et acteurs économiques mobilisés, tous ayant apprécié cette occasion d'échange et de partage. Un événement protéiforme puisque les 2/3 des pique-niques se sont adossés à une manifestation existante : fête du Parc, foire, marché de producteurs, balade gourmande, visite de sites patrimoniaux... apportant ainsi une réelle plus-value. La réussite de cet événement a aussi résidé dans l'articulation de la communication locale, régionale et nationale, appuyée par un kit de communication dont des nappes spécialement fabriquées pour l'occasion dans le Parc des Ballons des Vosges. Une nouvelle campagne Facebook est venue en appuyer la promotion.

SON PARCOURS

1968
Naissance à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône)

1996 à 2003
Travail en boucherie

2003 à 2017
Secrétaire de mairie à Abriès (Queyras)

Depuis juin 2017
Directrice générale adjointe à Guillestre (Queyras)

2016
Fermeture puis réouverture de l'abattoir des Hautes Vallées par les éleveurs eux-mêmes



© SCIC Abattoir des Hautes Vallées

SA MOTIVATION PREMIÈRE

« Je n'ai fait qu'aider un collectif d'éleveurs à se doter d'un outil de travail adapté. Il fallait une présidente ; je me suis portée volontaire. »

Bénédicte Peyrot

PRÉSIDE UNE COOPÉRATIVE QUI VIENT DE REPRENDRE UN ABATTOIR DE PROXIMITÉ

Elle est femme d'éleveur dans le Queyras et cadre à la Ville de Guillestre. Quand l'abattoir local a fermé, elle a suggéré aux éleveurs locaux de le reprendre en coopérative. Elle préside désormais la Scic de l'Abattoir des Hautes Vallées, une belle réussite collective.

Son conjoint élève des brebis pour la viande en vente directe dans les magnifiques montagnes du Queyras (Hautes-Alpes). Elle a travaillé en boucherie pendant 7 ans, mais depuis 2003, elle est cadre territoriale, à Abriès d'abord puis à Guillestre, deux petites villes haut perchées le long de la frontière italienne.

UN ÉTÉ MOUVEMENTÉ

Été 2016 : catastrophe, la société qui gère l'abattoir local de Guillestre est en liquidation judiciaire. C'est un outil indispensable pour un système local d'élevage extensif de qualité, dans ces vallées séparées du reste du monde par des cols qui peuvent fermer en hiver. La centaine d'éleveurs de tout le département qui utilisait l'équipement se retrouve soudain au pied du mur.

Après une réunion houleuse entre le préfet, la société en cours de liquidation et les quatre communautés de communes propriétaires de l'équipement, Bénédicte pense tout de suite que les

éleveurs peuvent reprendre eux-mêmes l'activité de l'abattoir en coopérative, comme cela se passe à Die. Le 12 août, les cent éleveurs se réunissent pour créer une Société coopérative d'intérêt collectif, une Scic. Bénédicte a 50 ans, donc de l'expérience, une connaissance de la législation et des contacts avec les autres collectivités, voire même avec la préfecture. Elle se propose alors de les aider à monter le dossier. Et comme il faut quelqu'un pour présider l'entreprise, elle se porte naturellement volontaire. Parmi les 107 sociétaires, on trouve 70 éleveurs, 30 consommateurs, 8 communes, 2 bouchers, 1 restaurant et 5 associations... Une dizaine d'« éleveurs-tâcherons » et un boucher ont suivi une formation et viennent chaque semaine pour abattre leurs bêtes et celles des autres. La Scic loue les locaux à son propriétaire, les éleveurs qui abattent et le boucher qui découpe sont payés à la tâche. 3 autres éleveurs assurent l'entretien technique des installations et du matériel.

UNE RECETTE QUI MARCHE

Bénédicte Peyrot insiste pour dire qu'elle n'a pas créé un abattoir : elle préside aux destinées d'un outil de travail collectif que se sont donné les éleveurs du territoire. Et c'est ensemble qu'ils sont fiers d'avoir réussi. Neuf mois après le démarrage, l'abattoir obtenait du ministère d'être classé A, la meilleure note de qualité quant au respect du bien-être animal et de la qualité sanitaire des carcasses. En avril 2018, ils ont ouvert une salle de découpe avec mise sous vide et en caissettes pour la vente directe. Elle nous a raconté toute cette aventure de Paris, le jour où l'on remettait à l'abattoir des Hautes Vallées le Prix de la Dynamique agricole dans les locaux de la Banque populaire.

Elle y tient, ce portrait est celui d'une équipe d'éleveurs passionnément impliqués dans l'aventure et elle n'en est pas peu fière. Sur la photo, Bénédicte Peyrot est au centre, vêtue d'un gilet rouge. ■



BANQUE des
TERRITOIRES



L'intérêt général a choisi sa banque



Pour moderniser les territoires et lutter contre les inégalités qui les touchent, pour agir concrètement au service de l'intérêt général et faire que la transformation de notre pays profite à tous, la Caisse des Dépôts crée une structure unique : la Banque des Territoires.

La Banque des Territoires apporte des solutions de financement et d'accompagnement sur mesure à tous ses clients : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social et professions juridiques.

[banquedesterritoires.fr](https://www.banquedesterritoires.fr)



@BanqueDesTerr